



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CDEN · vendredi 16 février 2024 Le compte-rendu de la FSU Oise

Présent-es : Mme Seguin (Préfète), M. Moya (Recteur), M. Rouzet (DASEN par intérim), M. Pia (vice-président du conseil départemental), M. Mayenson (IEN-Adjoint en charge du 1^{er} degré), FPCE, PEEP, M. Paccaud, M. Minot, Mme Achin, Mme Dailly, et Mme Van Elsuwe (CD), Mme Hébral (DESCO), Mme Joseph et Mme Soler (DESCO), M. Tribout (nommé par le conseil départemental), Mme Grignon-Ponce (maire), Mme Guyot (IEN ASH),...

Pour la FSU : Mme Bergeron, M. Gressier, M. Kervegan, M. Ripart et Mme Sabot.

Autres OS : FO (1), UNSA (1)

Déclarations liminaires des organisations syndicales : FSU, FO, Unsa, FCPE,...

En réponse à la déclaration liminaire de la FSU, **le recteur** indique qu'il est la sur invitation de Mme la Préfète pour apporter des réponses. La suppression de 33 postes de PE est dans le PLF. La carte scolaire ne s'arrête pas après ce CDEN. Concernant le choc des savoirs, il indique qu'ils travaillent pour permettre d'adapter les mesures et les DGH en fonction des réalités des établissements. Concernant la bivalence SVT/Physique-chimie/Technologie - mathématiques (dénoncée par **la FSU dans sa déclaration liminaire**), il ne s'agit pas de mesures marginales. Les personnels doivent être volontaires et ils doivent avoir l'accord de l'IA-IPR de la discipline d'origine et d'arrivée. Il s'agit d'une mesure temporaire, uniquement sur l'an prochain.

I Préparation de la rentrée scolaire 2024

Compte-tenu de la mobilisation, ce point a été déplacé en tête de l'ordre du jour. Avant d'annoncer l'évolution des mesures de carte scolaire, le Recteur présente la situation départementale dans laquelle s'inscrit ce projet de carte scolaire. La baisse démographique est installée depuis plusieurs années : depuis 2016, le département a « perdu » 3800 élèves. Pour la rentrée 2024, c'est une prévision qui est toujours à la baisse : moins 1040 élèves dans le 1^{er} degré et 158 dans les collèges. Cette situation justifie, selon le Recteur, la suppression de 33 emplois de professeur-es des écoles qui selon lui « ne sont pas négociables ».

Le recteur annonce les levées de fermetures suivantes :

- Ansauvillers
- Autrèche
- Goincourt
- Marolle
- Morierval
- Rochy Condé
- Tracy-le-Mont

Deux ouvertures se feront bien (en plus de celles déjà annoncées) :

- Pont-Ste-Maxence : école Bonnel
- RPI Ormoy Rouville (circonscription de Crépy-en-Valois)

Trois écoles sont placées en « surveillance » jusqu'au mois de juin (fermeture actée pour l'instant, mais pouvant être levée au CSAD du 25 juin) :

- Attichy
- Béthisy-Saint-Pierre
- maternelle les Tuileries Fitz-James

Le bilan de la carte scolaire est, à cet instant de la carte scolaire, le suivant :

- 56 fermetures
- 21 ouvertures soit

La FSU rappelle la mobilisation du jour, cite les écoles mobilisées dans sa déclaration liminaire et intervient sur un certain nombre de situations. Cela concerne les écoles et communes suivantes :

- **Attichy**
- **Appremont**
- **Beauvais** (écoles Lanfranchi, Jean Moulin et Perrault en demandant pour cette dernière la création d'un dispositif TPS demandé depuis plusieurs années par les personnels),
- **Béthisy-Saint-Pierre**
- **Cambronne les Ribécourt**
- **Fitz-James : maternelle les tuileries**
- **La Neuville Roy**
- **Noyon**
- **Senlis** (écoles Brichebay et Séraphine Louis)
- **Thiers-sur-Theve**
- **Thourotte**
- **Villers-Saint-Barthélémy**
- ...

La FSU demande également des précisions sur la création du dispositif La Main à la pâte sur Beauvais. Pas de réponse du côté de la DSDEN.

En plein milieu du CDEP, l'IEN-Adjoint en charge du premier degré doit quitter la séance pour aller répondre aux questions d'une délégation de parents et personnels mobilisés dans le cadre de l'appel à la grève.

La FSU demande à ce que les enfants de moins de trois scolarisés en TPS dans des classes de maternelle soient comptabilisés dans les effectifs pour la carte scolaire. Pas de réponse du côté de la DSDEN.

La FSU dénonce vivement la fermeture des postes sur des ESMS (La Faisanderie et CHI Clermont-Fitz-James). Elle rappelle qu'aujourd'hui nous avons plus que jamais besoin de ces ESMS. La gestion de cette situation est catastrophique, honteuse. C'est le syndicat qui a informé les personnels de la volonté de la DSDEN de fermer ces postes. Il n'y a aucune explication à ces fermetures. Que font les IEN ASH ? Il y a des centaines d'enfants inscrits sur liste d'attente et la DSDEN ferme des postes ? Elle rappelle sa demande d'un groupe de travail départemental sur cette question. Demande déjà formulée à plusieurs reprises. Réponse favorable de la Préfète. Cette demande est aussi portée par les parents d'élève. L'IEN ASH répond que les conventions liant les ESMS et l'EN sont en cours de rédaction. Le recteur indique qu'il y a 4 fermetures mais qu'il y a 4 ouvertures sur d'autres ESMS.

Vote de la carte scolaire 1^{er} degré :

Pour : 7 ; Contre : 16 (dont la FSU)

II Préparation de la rentrée scolaire 2024 - 2nd DEGRÉ

Le Recteur rappelle la baisse des effectifs de 158 élèves pour la rentrée prochaine en collège sans suppression de poste. Il annonce la création de 2 dispositifs UPE2A (Creil et Nogent-sur-Oise – les établissements ne sont pas encore identifiés), la création d'un « micro collège » sur J.B. Pellerin (Beauvais) et une section sportive à Senlis. Il soumet au vote ce point en rappelant que sur ce dernier, il n'est que consultatif.

La FSU intervient fermement contre la fermeture d'une classe de 5^{ème} à la Segpa du collège Pasteur de Noyon. Elle rappelle que l'ouverture d'une Segpa sur Crépy-en-Valois ne doit pas se faire contre Noyon. Elle rappelle également que c'est l'administration qui avait choisi de fermer les Segpa de Brenouille et Crépy-en-Valois sans aucune raison. La FSU rappelle, notamment, le contexte social sur le Noyonnais qu'il y a des besoins : 47 dossiers pour la prochaine CDO par exemple. Le recteur indique qu'il ouvrira les divisions nécessaires en fonction du résultat de la CDO.

Vote de la carte scolaire 2nd degré :

Pour : 9 ; contre : 15 (dont la FSU)

III Organisation du temps scolaire - écoles

-

IV Rentrée scolaire 2023

Un bilan de la rentrée 2023 est réalisé très rapidement.

V Revalorisation de l'IRL

-

Questions diverses de la FSU : (les seules)

- Un groupe de travail avec tous les partenaires (préfecture, DSDEN, ARS, MDPH, OS, Fédérations de parents d'élèves, ...) pour aborder la thématique de l'inclusion a été envisagé lors des deux derniers CDEN. Nous aimerions l'acter et avoir une date. **Réponse** : la date sera communiquée ultérieurement.
- Dans le cadre du plan EDURENOV, quelle est l'enveloppe pour notre département ? Une liste d'écoles a été remontée par les services de la DSDEN ? Nous avons compris que c'était en lien aussi avec la préfecture et les sous-préfectures. Pouvez-vous nous donner les financements accordés à chaque école ? **Réponse** : la liste des écoles et des demandes budgétaires initiales pourront être communiquées prochainement.
- Dans plusieurs écoles, des problèmes de chaleur (ou de froid) remontent tous les ans, que comptez-vous mettre en place pour assurer la sécurité des personnels et des élèves ? **Réponse** : cette problématique sera travaillée dans le cadre de la F3SCT.
- Des projets de végétalisation, notamment des cours, sont-ils prévus pour faire face au dérèglement climatique ? **Réponse** : oui dans le cadre des projets CNR.

- Pouvez-vous nous donner le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles et établissements publics qui vont vers le privé sur les 5 dernières années ? Et inversement ? **Réponse** : l'administration n'a pas les flux mais les constats.

Questions pour le conseil départemental :

- Resectorisation des collèges de Chaumont-en-Vexin : déséquilibre dans les effectifs et les CSP des deux collèges. Cette resectorisation est à l'étude depuis longtemps maintenant mais n'aboutit pas. **Réponse** : le vice-président du conseil départemental indique qu'il n'y a pas/plus de projet de resectorisation.
- Resectorisation du collège de Neuilly-en-Thelle : c'est le plus gros collège du département et les locaux sont trop petits pour accueillir autant d'élèves ; à cela s'ajoutent des problèmes de transports scolaires qui sont insuffisants pour certains villages. **Réponse** : le vice-président du conseil départemental indique qu'il s'est adressé au principal qui estime qu'il n'y a pas de tension ni d'urgence pour le moment.

Questions pour la préfecture de l'Oise :

- Quelle réponse apportez-vous au courrier intersyndical concernant les écoles de Noyon qui subissent des problèmes d'inondation ? **Mme la Préfète** indique qu'elle va se remettre en contact avec le sous-préfet sur cette problématique qui relève de la collectivité.

La séance est levée à 12h30.